



COMITE LOCAL DE LEOPOLDVILLE

COMTE B.C.B. N° 619

COMTE CHÈQUES POSTAUX N° B. 126

N°

ANNEXES

OBJET :

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Nous avons l'honneur de vous envoyer, en annexe, copie de notre lettre du 1er juillet, adressée à Monsieur le Gouverneur de la Province à l'occasion de la célébration du XXV^e anniversaire de la CROIX-ROUGE DU CONGO.

Nous osons espérer que vous voudrez bien seconder nos efforts et qu'il vous sera possible de vous assurer le concours de personnes dévouées acceptant de constituer dans votre Territoire un comité qui se chargerait de l'organisation de manifestations commémoratives en vue de propager les buts élevés de la Croix-Rouge et de recueillir des fonds destinés à soutenir et développer encore une action éminemment humanitaire.

Nous vous adressons, sous ce pli, copie d'articles parus dans la presse de Léopoldville, de nature à vous documenter au sujet des manifestations en préparation dans la capitale. Prochainement, des communiqués dans les différents journaux de la Colonie et de causeries radiodiffusées renseigneront le public quant à la multiplicité des services rendus par la Croix-Rouge en général et par la Croix-Rouge du Congo en particulier.

Nous formons le vœu que notre appel ne reste pas sans échos et que bientôt votre comité puisse se charger de la vente de billets de Tombola, de fanions et d'insignes que nous mettrions à sa disposition.

Nous vous remercions vivement d'avance et vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de notre considération très distinguée.

Comité d'organisation
LA PRÉSIDENTE,

Mme GILLIAERT,

Comité Local
LE PRÉSIDENT,

L. DAVREUX.





COMITÉ LOCAL DE LÉOPOLDVILLE

COMPTÉ B. C. B. N° 619

COMPTÉ CHÈQUES POSTAUX N° B. 125

Monsieur le Gouverneur,

N°

ANNEXES

OBJET

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que notre Comité local de Léopoldville, répondant au vœu du Comité exécutif de la Croix-Rouge du Congo à Bruxelles, a décidé de commémorer avec éclat le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Oeuvre due à l'une des initiatives les plus nobles de Sa Majesté le Roi Albert.

Sa Majesté la Reine Elisabeth a bien voulu accorder Son Haut Patronage aux manifestations qui seront organisées à cette occasion en août prochain, non seulement dans la Capitale, dans le cadre de la Foire Commerciale et Industrielle, mais également dans toutes les localités de la Colonie acceptant de collaborer au succès de "LA SEMAINE DE LA CROIX ROUGE".

Monsieur le Gouverneur Général JUNGERS nous a assurés de tout son appui.

Ces manifestations fourniront l'occasion de propager dans tous les milieux les buts essentiellement humanitaires de la Croix-Rouge, de rappeler l'étendue et la multiplicité des services rendus au cours de la dernière guerre, de mettre en évidence les réalisations importantes poursuivies au Congo Belge en temps de paix, qu'il s'agisse de l'organisation de la lutte contre la lèpre dans tout le territoire du Nepoko, de l'organisation de la lutte antivénéérienne dans le Bas-Congo, de la gestion du Foyer social n° III ou de l'assistance à l'enfance noire dans la vaste cité de Léopoldville; ces manifestations doivent en même temps nous permettre de recueillir des fonds pour soutenir et intensifier l'action de la Croix-Rouge au Congo Belge dont l'intervention dans les milieux indigènes s'avère de plus en plus impérieuse.

Dans ce but, nous souhaiterions que puissent se constituer aussitôt que possible, dans le plus grand nombre de localités de la Colonie, des comités de travail qui accepteraient d'assurer la vente de billets de Tombola autorisée par Monsieur le Gouverneur Général au profit de la Croix-Rouge du Congo, d'organiser des festivités, de vendre des fanions et insignes que notre Comité mettrait à leur disposition. A cet effet, nous avons envisagé de nous adresser, avec votre accord, aux Chefs des divers territoires de la Province placée sous votre haute Autorité.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Gouverneur, de solliciter votre approbation et votre bienveillant appui.

Daignez agréer, Monsieur le Gouverneur, avec nos remerciements anticipés, les assurances de notre haute considération.

Comité d'organisation,
LA PRÉSIDENTE,

Comité Local,
LE PRÉSIDENT,

C R O I X R O U G E D U C O N G O

=====

LA CROIX ROUGE DU CONGO ORGANISE UN CYCLE DE MANIFESTATIONS QUI S'ANNONCENT GRANDIOSES

A l'occasion du vingt cinquième anniversaire de sa fondation, la Croix Rouge du Congo organisera au mois d'août une série de grandes manifestations qui coïncideront avec les fêtes prévues pour la Foire Commerciale. Afin de donner une certaine ampleur à ces manifestations qui s'annoncent grandioses - le mot n'est pas trop fort un bureau restreint a été formé au sein du Comité Exécutif de Léopoldville, bureau qui s'est assuré la collaboration de dames dévouées qui ont accepté la présidence de sous-comités ayant chacun une attribution bien définie.

Un premier contact avec les membres de ce bureau nous a permis de juger à quel point chacune de ces dames est décidée à se dépenser sans compter pour assurer à cette "Semaine de la Croix Rouge" (semaine mais on parle déjà de quinze jours) tout l'éclat qu'il convient à ce jubilé d'importance.

Les sous-comités qui sont au nombre de cinq, ont déjà commencé leur action et il y règne dans chacun l'activité d'un petit ministère.

SOUS-COMITE N° 1 ou MINISTERE DE LA TOMBOLA.-

Madame GILLIAERT y préside avec le sourire mais aussi avec une autorité de ... Générale.

Son département organise une tombola "monstre" dotée de lots de grande valeur dont plusieurs automobiles. Assistée de Madame SIMON, Madame GILLIAERT a la tâche de faire rentrer le plus d'argent possible dans les caisses tout en donnant à chacun la chance (et même une grande chance) d'obtenir un des splendides et nombreux lots qui seront d'ailleurs exposés dans les vitrines de certains grands magasins de notre capitale.

Cette Tombola sera organisée dans toute la Colonie grâce à la création de sous-comités identiques à ceux de Léopoldville et qui seront chargés de la vente de billets dans tous les centres du Congo.

SOUS-COMITE N° 2 ou MINISTERE DU BAL.-

Madame BRUMAGNE a en effet la charge de mettre sur pied une grande fête de bienfaisance fixée jusqu'ici au 14 août et dont le "clou" sera un grand et magnifique bal accessible à plus de 600 personnes. Cette fête aura lieu dans le grand hall de la Foire, mis à la disposition de la Croix Rouge. D'ores et déjà, l'Association des Hôtelières et Restaurateurs de Léopoldville s'est proposée d'offrir gratuitement le buffet froid.

D'autre part, le concours de deux orchestres européens réputés est acquis.

./...

Cette fête de bienfaisance sera doublée d'une autre qui s'annonce également très belle et qui sera réservée à nos indigènes. L'action de la Croix-Rouge s'exerce en effet, tout particulièrement dans les milieux autochtones et il s'est d'ailleurs constitué depuis le début de cette année une Association Congolaise des Amis de la Croix Rouge qui a pour but de soutenir et de compléter autant que possible par une participation active chez les Congolais l'oeuvre de la Croix Rouge au Congo, oeuvre dont nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler dans un prochain article.

SOUS-COMITE N° 3 ou MINISTERE DU CINEMA.-

Un grand gala cinématographique est prévu et c'est Madame GUEBELS qui préside aux destinées de cette manifestation du septième art. L'oeuvre qui sera projetée n'est pas encore connue mais d'importants pourparlers sont en cours pour qu'il s'agisse d'une production de choix. " D'homme à Homme ", le film de Christian Jaque, qui retrace la vie de Henri Dunant, aurait évidemment très bien fait l'affaire mais comme chacun le sait, ce film passe actuellement sur un des écrans de notre capitale.

SOUS-COMITE N° 4 ou MINISTERE DE LA PROPAGANDE.-

Présidé par Madame NEUJEAN, ce département se propose de faire fabriquer et de vendre (c'est même surtout cela qui importe) des fanions pour automobilistes et cyclistes ainsi que des insignes pour piétons.

Usant de psychologie, on pourrait même dire d'astuce, ce Sous-Comité s'est assuré le concours de charmantes jeunes filles, auxquelles, nous dit-on, il sera difficile - la galanterie restant notre principale vertu - de ne pas consentir à laisser hisser sur sa voiture, un mât garni de fanions ou d'accepter d'être transformé en pelote à épingles pour insignes.

Messieurs, attention, on se propose de lancer contre vous une offensive de jolis sourires...

SOUS-COMITE N° 5 ou MINISTERE DU RAVITAILLEMENT.

Espèce d'intendance, ce département, confié à Madame LARDINOIS, a en effet le soin de recueillir les dons et les lots qui assureront le succès de la tombola. Tout est prévu et s'il est impossible à certaines firmes d'offrir la plus jolie pièce de leur magasin, car toutes les firmes n'ont évidemment pas de magasin, il leur sera toujours loisible d'inscrire sur les listes de souscription qui circuleront en ville, les coquettes sommes que chacun ne manquera pas de vouloir offrir à la Croix Rouge du Congo.

Et voilà... On voit qu'il ne s'agit pas d'une petite entreprise et que ce cycle de manifestations qui sera patronné par une très haute personnalité de Belgique s'annonce d'envergure. Dans le mois d'août qui nous promet un nombre imposant de fêtes, celles de la Croix Rouge auront le mérite de constituer une bonne oeuvre et - ce qui ne gâte rien - de s'annoncer agréables.

Pierre DAVISTER.

Gouraf du 21/6/1951.

POUR LA TOMBOLA DE LA CROIX ROUGE

=====

Nous avons dans une précédente édition consacré un article au programme des grandes manifestations que la Croix Rouge du Congo organisera durant le mois d'août à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation dans notre Colonie. Au sein du Comité de Léopoldville, un bureau restreint a été formé et ce bureau s'est assuré la collaboration de nombreuses dames de la capitale. Cinq sous-comités, ayant chacun des attributions bien définies ont été constitués et nous avons détaillé les activités de chacun d'eux.

Rappelons toutefois que le sous-comité n° 5, sorte d'"intendance", dont Madame LARDINOIS a la présidence, est chargé de recueillir les dons et les lots pour la grande tombola qu'organise la Croix Rouge.

Ces lots peuvent être d'ailleurs déposés chez Madame LARDINOIS.

Quant aux dons en espèces, ils peuvent être versés aux comptes,

- 619 - de la Banque du Congo Belge
- 8725 - de la Banque Belge d'Afrique
- B.126 - au Compte chèque postal.

Couraf du 26/6/1951.

C R O I X R O U G E D U C O N G O

=====

DANS LE CADRE DE LA FOIRE COMMERCIALE AURA LIEU UNE
GRANDE SEMAINE DE LA CROIX ROUGE DU CONGO
QUI FÊTERA AINSI SON 25ème ANNIVERSAIRE -

Nous avons annoncé, lundi, que la Croix Rouge du Congo organiserait, dans le cadre de la Foire Commerciale, une grande semaine de festivités.

Nous sommes en mesure, aujourd'hui, de donner des détails supplémentaires sur ces manifestations qui marqueront le vingt-cinquième anniversaire de cette institution au Congo Belge. Ces détails nous ont aimablement été fournis par Monsieur DAVREUX, Président, au cours d'une conférence de presse qui réunissait, hier après-midi, au Centre de Pédiâtrie :

Mesdames GUEBELS,
GILLIAERT,
SIMON,
LARDINOIS,
VERHAEGEN,

Monsieur DEJENEFFE,

le docteur et
la doctoresse LAMBOTTE.

La Croix Rouge du Congo, nous dit Monsieur DAVREUX, a été fondée par décret du 14 mai 1926, à l'initiative de S.M. le Roi Albert qui voulait sauvegarder la réputation de l'action civilisatrice de la Belgique en Afrique et stimuler l'intérêt que portait la communauté européenne au sort des indigènes, en accord avec la Croix Rouge de Genève.

C'est Monsieur Pierre ORTS qui assure, depuis le début, la présidence du Comité exécutif siégeant à Bruxelles. Un représentant légal est en fonction au Congo: c'est, actuellement, Monsieur FAUCON.

Le Comité local de Léopoldville, sous la présidence de Monsieur DAVREUX, réunit diverses personnalités sous le haut patronage de Monsieur PÉTILLON, Vice-Gouverneur Général du Congo, et la présidence d'honneur du Gouverneur de la Province de Léopoldville, Monsieur LARDINOIS.

Depuis peu, a été créée une association congolaise des amis de la Croix Rouge, dans le but de faire connaître l'oeuvre parmi les autochtones.

Tout le monde connaît l'action de l'Association au Congo et à Léopoldville tout particulièrement. Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler en peu de mots ses réalisations importantes.

./...

C'est à Léopoldville, le centre de pédiâtrie de Kalem-belombe et un service de lutte contre les maladies antivénériennes; un centre antivénérien à Matadi et à Pawa, l'organisation des services antilépreux dont la renommée dépasse les frontières de notre Colonie.

Mais ces réalisations méritoires sont dépassées, parfois, par l'ampleur des maux à secourir. Il faudrait, notamment, agrandir le Centre de pédiâtrie, dirigé par Monsieur et Madame LAMBOTTE, et intensifier l'action de la Croix-Rouge dans le Congo entier.

Afin de recueillir les fonds nécessaires au soutien et au développement de son action, l'Association a décidé d'organiser une "SEMAINE DE LA CROIX ROUGE" dont la réalisation a été confiée à un bureau restreint composé de

Monsieur DAVREUX,
Madame VERHAEGEN,
la Doctoresse LAMBOTTE,
Messieurs BRUMAGNE,
DEJENEFFE,

et qui, avec le concours de dames dévouées, mettra sur pied des manifestations dignes d'intérêt, placées sous la présidence d'honneur d'une très haute personnalité de la métropole.

Dans les grandes lignes, ce Comité se propose d'organiser,

une tombola,
un gala cinématographique,
la vente de fanions et d'insignes, ainsi qu'
un grand bal de gala.

Cinq Sous-Comités se partageront la besogne immense que nécessitent de telles festivités.

oooOooo

UNE TOMBOLA

Le premier sous-comité, présidé par Madame GILLIAERT, assistée de Madame SIMON, est chargé de l'organisation d'une tombola, dès à présent autorisée par Monsieur JUNGERS, pour toute la Colonie. Cette tombola promet d'être un grand succès, tant par la valeur des lots (on annonce plusieurs voitures) que par le prix modique du billet qui sera mis à la portée des bourses les plus modestes.

UN BAL DE GALA

Le second sous-comité, présidé par Madame BRUMAGNE, aura la lourde tâche d'organiser un grand bal de bienfaisance, qui aura lieu vraisemblablement le 14 août, dans le hall mis à la disposition de la Croix Rouge par le Comité exécutif de la Foire Commerciale.

Ce bal sera le clou de la "Semaine". Deux orchestres européens y participeront. Et l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de la Ville, dont la présidence est assumée par Monsieur STOREY-DAY, a bien voulu assurer, gratuitement, le buffet froid qui sera servi à cette occasion.

D'autres festivités, comme une soirée pour indigènes, seront également du ressort de ce sous-comité.

./...

UN GALA CINEMATOGRAPHIQUE

Le troisième sous-comité, présidé par Madame GUEBELS, sera chargé de l'organisation d'une soirée cinématographique de gala, dans une des salles de la ville.

UNE VENTE D'INSIGNES & FANIONS

Un quatrième sous-comité, dont la présidence a été confiée à Madame NEUJEAN, aura dans ses attributions la fabrication et la vente de fanions pour automobiles, motocyclistes et cyclistes, ainsi que d'insignes de la Croix-Rouge.

Un détail amusant : certains jours, les samedi midi par exemple, on créera un embouteillage monstre à certains carrefours animés et les "pauvres automobilistes seront assiégés par de charmantes demoiselles. Qui résistera ?

LES DONS ET LES LOTS

Le cinquième et dernier sous-comité, présidé par Madame LARDINOIS, peut être qualifié du mot d'"intendance" car c'est à lui qu'a été confié le soin de recueillir les dons et les lots pour la tombola, ainsi que les divers accessoires nécessaires au bon déroulement des festivités.

Nous avons dit plus haut que plusieurs voitures étaient d'ores et déjà inscrits au palmarès de la tombola.

Ajoutons que les généreux donateurs peuvent s'adresser chez Madame LARDINOIS, Avenue du Roi Souverain. Pour ceux qui voudraient effectuer des versements en espèces, ils peuvent le faire aux comptes ci-après:

B.C.B. n° 619
Compte ch. postaux n° B.126, ainsi qu'au compte
de la Croix Rouge de la BBA.

Les lots reçus seront exposés dans les vitrines d'un grand magasin de la ville, tandis que notre journal se fera un plaisir d'insérer les listes de souscription.

Ajoutons qu'il entre dans les intentions du Comité de renouveler cette tombola, chaque année, à l'instar des grandes tombolas de Belgique.

x
x x

Que voilà, certes, un programme magnifique. Magnifique par l'ampleur des projets présentés et surtout par les buts, nobles et généreux, dont ils sont les moyens. Déjà, les concours se sont révélés nombreux, non seulement parmi les Belges, mais encore parmi les colonies étrangères de la capitale.

C'est ainsi que le caractère international de la Croix Rouge sera conservé au cours de cette "Semaine" qui s'annonce un triomphe en même temps qu'une bonne action.

Quant à nous, nous espérons que l'appel du Comité de la Croix Rouge du Congo sera entendu dans tous les milieux de la Colonie.

A. Bt
Avenir Colonial Belge, 21.6.1951